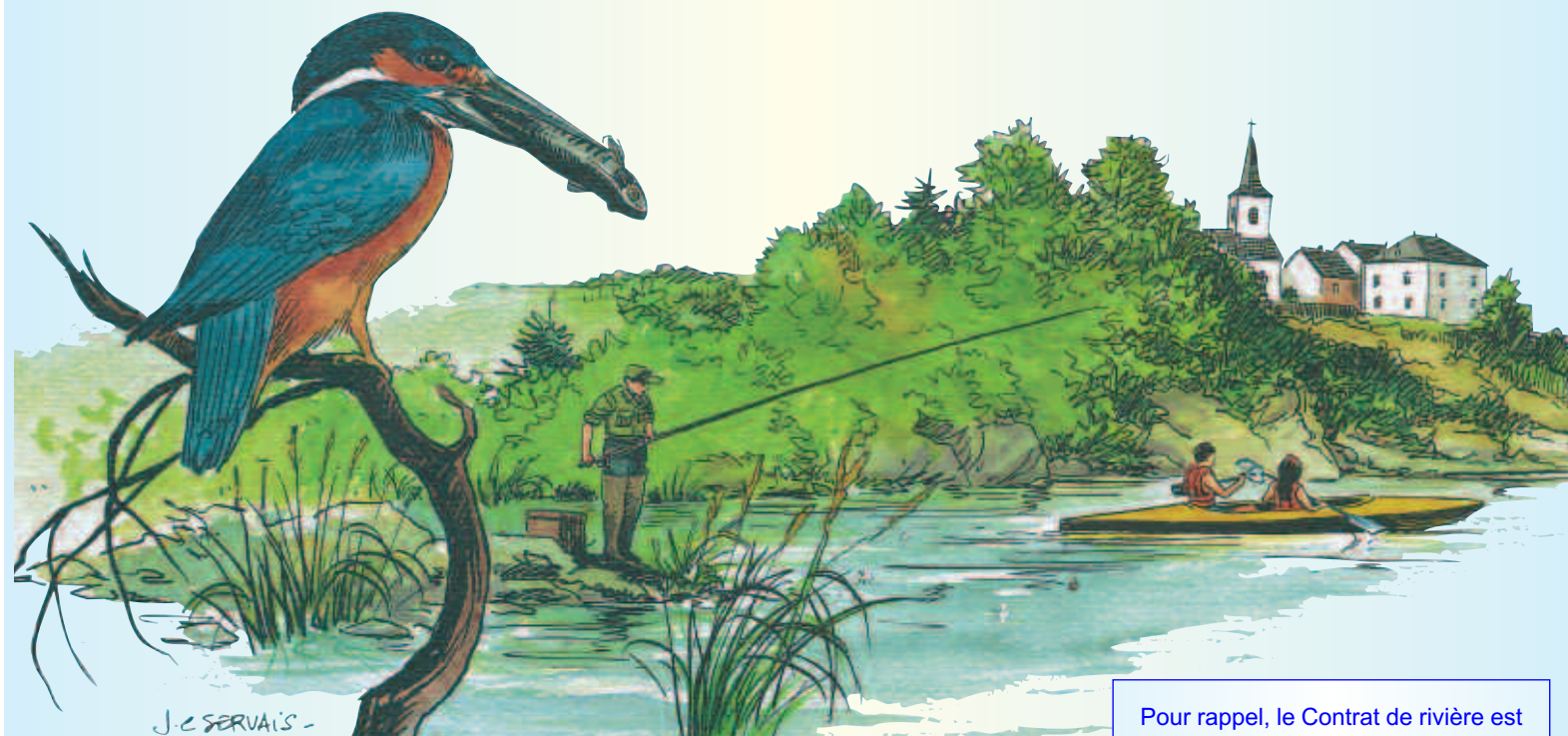


Info Semois-Chiers n°4

Bulletin de liaison des Contrats de rivière Semois et Ton-Messancy . Trimestriel . Décembre 2008

ULg - Campus d'Arlon - Département des Sciences et Gestion de l'Environnement - Avenue de Longwy, 185 à 6700 Arlon.



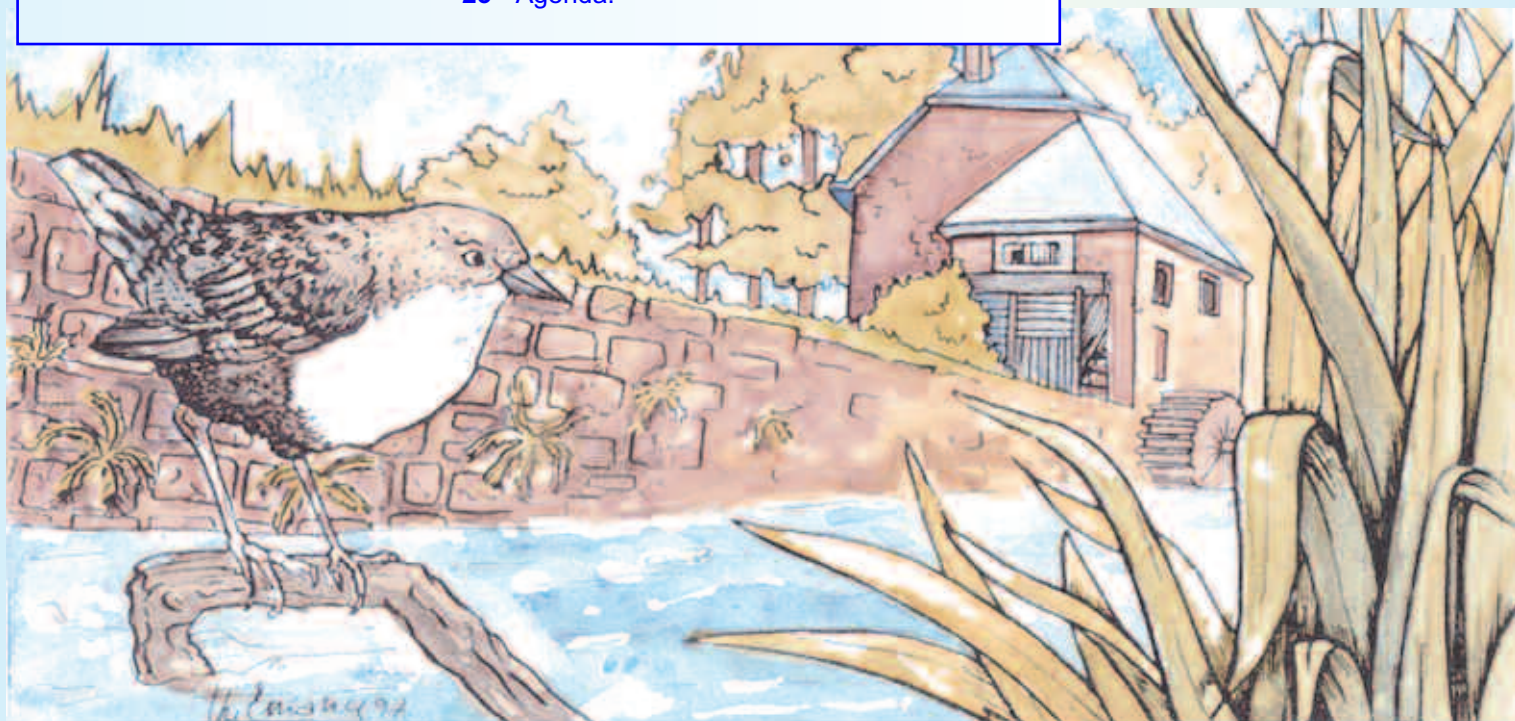
J. C. SERVAIS -

Sommaire

- 3** - Hommage à Colette Conjaerts - **3** - Programme IFOP : amélioration de la fonction piscicole dans le bassin de la Semois - **6** - Les Contrats de Rivière Semois et Ton-Messancy pérennisés ! - **7** - Les Contrats de Rivière en action
8 - Inventaire plantes invasives 2008 - **9** - Chantiers de lutte contre la Balsamine
10 - La réserve naturelle domaniale de la Platinerie de Bouillon - **12** - Journées Nature sous le soleil ... - **16** - Journées Wallonnes de l'Eau, 7 et 8 mars
18 - Des nouvelles de l'observatoire du paysage Semois-Semoy - **19** - C'est une question de points de vue ... - **21** - Edition de la nouvelle carte de "TransSemoisienne" - **21** - Quand la Semois disparaît sous la glace
22 - "Opération communes et rivières propres" - **23** - Le Contrat de Rivière Sourou
23 - Agenda.

Pour rappel, le Contrat de rivière est un outil de GESTION PARTICIPATIVE de l'eau à l'échelle d'un sous-bassin.

A travers un programme d'actions concrètes défini consensuellement, l'objectif consiste à restaurer les multiples fonctions et usages de l'eau en tenant compte des préoccupations de chacun des acteurs et en veillant à respecter les potentialités environnementales du bassin.



Th. L. S. 497

Mot du Président

Bonne année et le meilleur pour vous et vos familles en cette année nouvelle.

L'arrêté du Gouvernement wallon concernant le statut des Contrats de Rivière wallons (ASBL) est d'application, il en découle que 2009 est pour les acteurs des Contrats de Rivière l'année de toutes les espérances.

La création de l'ASBL réunissant le Ton-Messancy et la Semois assure au personnel oeuvrant à notre profit la stabilité de l'emploi et, d'autre part, grâce à l'intervention financière du Service Public de Wallonie (SPW), doit nous permettre à terme de renforcer l'équipe en place. Nous ne pouvons que nous réjouir de la nouvelle situation en ce domaine.

En tant qu'acteurs privilégiés que nous sommes, nous devons faire preuve d'imagination dans les différents projets que nous souhaitons voir se réaliser. Nous vous souhaitons une activité débordante dans la nouvelle structure.

Jean GUILLAUME
Président du Comité de rivière Semois

L'Info Semois - Chiers est un bulletin de liaison trimestriel des Contrats de rivière Semois et Ton-Messancy (gratuit).

Le Contrat de rivière Semois, présidé par M. Jean GUILLAUME, est soutenu par le SPW - DGARNE, les Communes de Arlon, Bertrix, Bièvre, Bouillon, Chiny, Etalle, Florenville, Habay, Herbeumont, Léglise, Paliseul, Tintigny, Vresse-sur-Semois et par Valvert.

Le Contrat de rivière Ton-Messancy, présidé par M. Michel YANS, est soutenu par le SPW - DGARNE, les Communes de Arlon, Aubange, Meix-devant-Virton, Messancy, Musson, Rouvroy, Saint-Léger, Virton et par Valvert, Burgo Ardennes SA et Ampacet SPRL.

Publication du Contrat de rivière Semois et du Contrat de rivière Ton-Messancy



Secrétariats

ULg - Campus d'Arlon (Ex-FUL)
Avenue de Longwy, 185
6700 - ARLON

Tél. : (32) 63 / 23.08.52 - 23.08.93 - 23.09.41
mtassin@ulg.ac.be
cmarchal@ulg.ac.be
czintz@ulg.ac.be

Sites Internet : <http://www.semois-semoy.org>
<http://www.ton-messancy.be>

Comité de rédaction :
Mélanie Tassin
Céline Zintz
Carine Marchal
Francis Rosillon
Jérôme Lobet

Illustrations
Bernard Nicolas

Editeur responsable : Francis Rosillon.



Hommage à Colette CONJAERTS, Ingénieur au Service de la Pêche Au revoir Colette ...

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Colette Conjaerts, Ingénieur au Service de la Pêche, survenu fin décembre.

Dès la création du Contrat de rivière Semois et pendant de nombreuses années, Colette a toujours manifesté beaucoup d'intérêt pour la démarche du Contrat de rivière. Avec simplicité et dans un esprit toujours constructif, elle a apporté sa contribution à l'amélioration de la fonction piscicole de nos cours d'eau, tout en étant attentive aux préoccupations de chacun des usagers. Pionnière des plans de gestion piscicole en Région wallonne, elle a apporté son soutien à la mise au point d'une méthodologie à l'échelle du bassin de la Semois.

Nous savons qu'elle aimait cette rivière. N'était-ce pas la première des rivières wallonnes qu'elle portait dans son coeur ?



Elle était tombée sous le charme de cette Semois qu'Adrien de Prémol n'hésitait pas à décrire comme « *la plus femme de nos rivières* » ...

Et la prochaine fois que vous vous rendez au bord de la rivière, rappelez-vous que son cadre enchanteur a pu être préservé grâce à la contribution d'hommes et de femmes animés d'un souci de concilier activités humaines, en l'occurrence la pratique de la pêche, et la protection de la nature au service d'un développement durable. Colette Conjaerts faisait partie de ces personnes.

Merci Colette pour tout ce que tu as pu apporter aux Contrats de rivière et merci aussi, au nom des membres des Comités Semois et Ton-Messancy qui ont eu la chance de te rencontrer et de faire un bout de parcours avec toi.

Francis ROSILLON

Programme IFOP : amélioration de la fonction piscicole dans le bassin de la Semois dans le cadre du plan de gestion piscicole et du Contrat de rivière Semois

Comme nous vous l'annoncions dans le précédent numéro de l'Info Semois-Chiers, la fin d'année 2008 a permis la mise en œuvre de divers aménagements destinés à améliorer la qualité piscicole du bassin de la Semois.

Le coût de la mise en œuvre de ces aménagements a été pris en charge par le programme européen IFOP (Instrument Financier d'Orientation de la Pêche-aquaculture). Ce programme de financement a été sollicité en octobre 2002 dans le cadre de l'application du Contrat de rivière Semois et particulièrement dans la mise en œuvre des actions du plan de gestion piscicole.

Ces actions ont été coordonnées par l'Unité Eau et Environnement de l'ULg qui s'est investie dans l'élaboration du plan piscicole. Après divers appels d'offres, la conception des aménagements (réalisation des plans, des clauses techniques du cahier des charges et du suivi de mise en œuvre) a été confiée à Jean-Marie LAURENT du bureau d'étude ECO-TEC. La mise en œuvre des chantiers a quant à elle été confiée à l'entreprise HOUDHOOFDT d'Ucimont.

Les chantiers menés ont été réalisés en partenariat avec les gestionnaires, les pêcheurs et les usagers concernés dans l'esprit de la démarche intégrée et participative du Contrat de rivière.

Description des actions réalisées

Action 1 : Mise en œuvre d'une rampe en enrochement sur la prise d'eau de la pisciculture BAUCANT (Ruisseau des Alleines, sur la Commune de Bertrix).

Mis en évidence dans le plan de gestion piscicole du bassin de la Semois, ce seuil réalisé pour la prise d'eau d'une pisciculture, était un obstacle à la remontée du poisson migrateur tel que la truite fario.

Pour rappel, une espèce comme la truite remonte les cours d'eau à la fin de l'automne afin de venir frayer (pondre ses œufs) dans des gravières de petits ruisseaux situés en tête du réseau hydrographique. C'est en ces lieux que les femelles trouvent l'endroit idéal pour venir déposer leurs œufs fraîchement fécondés,

qu'elles recouvrent ensuite d'un dôme de gravier afin de protéger ceux-ci tout en leur garantissant une alimentation en eau et oxygène jusqu'à l'éclosion. Une fois les œufs éclos, les alevins développent et redescendent au fur et à mesure la rivière pour revenir, d'ici quelques années, reproduire le même cycle naturel.

Il est évident que face à un obstacle infranchissable pour ces espèces, des dizaines de kilomètres de ruisseau, présentant des frayères potentielles, se voient exclus de toute visite et donc de toute naissance supplémentaire.

La solution technique mise en œuvre afin de palier à ce problème a été la création d'une rampe en enrochement. Ce dispositif, réalisé en blocs et dalles de schiste enfoncées dans un lit d'argile surmonté d'un géotextile, permet de fractionner une chute initiale par la création de plusieurs seuils (paliers) intermédiaires. Afin d'assurer la protection des berges du cours d'eau, des enrochements à deux faces parallèles ont été placés le long de cette passe. Enfin, afin de réduire et de diversifier les courants dans l'ouvrage, de plus gros blocs ont été disposés en aval afin de créer une fosse de dissipation. Une fois l'ouvrage réalisé, la pente de l'ensemble permet le franchissement de l'obstacle par le poisson dans de bonnes conditions.



Action 2 : Rampe en enrochement au Pont de la scierie (Ruisseau des Munos, Commune de Bertrix).

Nouvellement réfectionné, le pont de la scierie présente malheureusement un obstacle difficilement franchissable aux espèces de poissons migratrices. La hauteur de la chute d'eau, l'absence de fosse d'appel (permettant au poisson de prendre appui sur sa nageoire caudale afin de sauter), la vitesse d'écoulement importante et la faible hauteur de la lame d'écoulement d'eau dans le pertuis sont les causes empêchant la remontée de poisson vers les zones de frayères situées en amont.

Dans ce cas, le recours à la mise en œuvre d'une rampe en enrochement similaire à l'action précédente a également été opté. Pour des raisons budgétaires, seuls les deux seuils les plus

éloignés ont été mis en œuvre, permettant tout de même un gain de la moitié de la hauteur de franchissement. De plus, afin de casser l'intensité du courant dans le pertuis et de lui offrir davantage de diversité, de gros blocs en pierre ont été disposés en quinconce à l'intérieur de celui-ci.



Action 3 : Aménagement d'abreuvoirs pour bétail sur le ruisseau de Derrière la Taie, (affluent Ruisseau d'Offagne, Commune de Paliseul).

Le placement de bacs abreuvoir permet l'alimentation en eau du bétail en évitant, par la pose d'une clôture, que celui-ci n'ait accès au cours d'eau.

Dans le cas présent, comme déjà annoncé dans le précédent N° de ce journal, deux bacs abreuvoir de 1000 litres alimentés en gravitaire ont été placés sur un socle en béton entouré d'une zone empierrée. Chaque bac alimente une pâture différente.

En contre partie de cette installation, l'exploitant s'engage à clôturer le linéaire de cours d'eau pour éviter l'accès au bétail.



Action 4 : Aménagement d'abreuvoirs pour bétail (Ruisseau de Lakène, affluent de la Mellier, Commune de Léglise).

L'objectif visé par le placement de bacs abreuvoir est similaire au cas précédent.

Dans ce cas de figure, en raison de la faible pente du terrain, la solution a consisté en la pose de deux groupes de trois buvettes alimentées par un captage dans la nappe associée au cours d'eau (cf. Info Semois-Chiers N°3).



Action 5 : Aménagement de l'alimentation d'une frayère en Haute Semois (La Rulles à Harinsart) - (Travaux non réalisés).

Suite à la perte de connectivité entre une noue et la rivière, le projet visait à rétablir cette connectivité tout en maintenant le passage du bétail et des engins agricoles. L'aménagement devait également être équipé d'un système de vannage permettant d'éviter l'emprisonnement des alevins dans la noue lors de la période de basses eaux.

Les travaux envisagés consistaient en la pose d'un pertuis entre la noue et la Rulles. Un système de vannage (temporaire) était envisagé côté noue et la pose d'une clôture de part et d'autre du passage était prévue.

Suite à des précipitations importantes en période de travaux (prairies gorgées d'eau, niveau de la Rulles trop important, et connexion entre la rivière et la noue sous eau) il était impossible d'intervenir sur le site.

Le projet n'est pas abandonné mais sera reporté dans le cadre d'un appel à projet ultérieur.



Conclusions

Administrativement, ce projet IFOP aura mis longtemps pour se concrétiser. Le temps imparti à la mise en œuvre sur le terrain et aux concertations associées était limité et parfois serré. Néanmoins, malgré ces difficultés, IFOP permet de pouvoir mettre en exergue le caractère pragmatique et opérationnel d'un plan de gestion piscicole et d'un Contrat de rivière. L'expérience

de mise en œuvre de ces ouvrages nous a permis d'améliorer nos connaissances dans ce domaine et nous permettra, dans le cadre de prochains appels à projets, de proposer des solutions analogues afin de lever d'autres problématiques identiques identifiées dans le cadre du plan de gestion piscicole.

Les techniques mises en œuvre en matière de levé d'obstacle à la libre circulation des poissons sont assez originales dans la mesure où celles-ci respectent le caractère naturel de petits cours d'eau ardennais. Par ailleurs, le placement d'abreuvoirs pour bétail apporte également une contribution à l'amélioration de la qualité écologique des cours d'eau. Ce genre d'interventions se justifie d'autant plus que la Directive Cadre Européenne sur l'Eau exige l'atteinte d'un bon état écologique des masses d'eau à l'horizon 2015.

Nous tenons à remercier les partenaires qui nous ont accompagnés au cours de ce projet : les Communes, la DNF, le Service de la Pêche, les gestionnaires de cours d'eau, les sociétés de pêche et surtout les propriétaires qui ont accepté de jouer le jeu. Merci à Maurice Schul, Jean-Claude Denis, Emile Ponsard, André et Michel Mazy et enfin Pierre Baucant et Stéphane Denay pour leur collaboration.

Enfin, nous espérons que les quelques explications données dans cet article et celui du N° précédent, permettront aux acteurs de la rivière de comprendre que leurs activités ont un impact sur les rivières et leurs usagers. Notons également l'importance et l'utilité d'une concertation préalable à la restauration ou la mise en œuvre d'ouvrages (exemple de l'action n°2). Que ces aménagements pilotes donnent l'envie et l'idée de les multiplier sur d'autres cours d'eau.

Jérôme LOBET
Chargé de mission pour la finalisation du projet.

Francis ROSILLON
Chef de travaux à l'ULg et
responsable CRSemois.

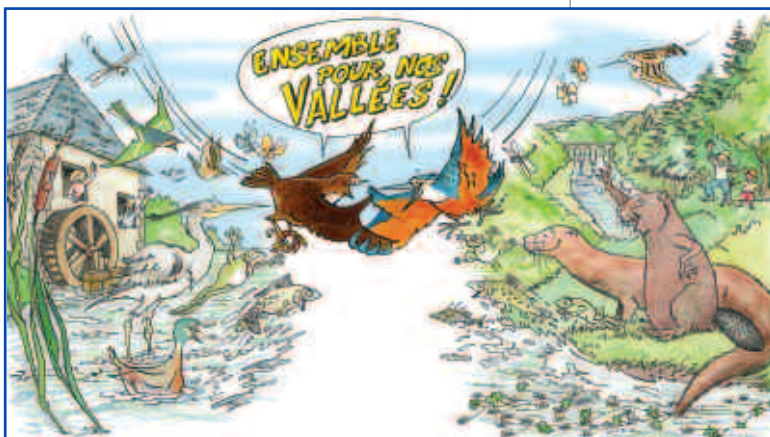
Les Contrats de Rivière Semois et Ton-Messancy pérennisés !

Nous avons le grand plaisir de vous annoncer que le Gouvernement Wallon, en sa séance du 13 novembre 2008, a adopté définitivement l'arrêté relatif aux Contrats de Rivière (Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau, relatif aux CR). Celui-ci permettra notamment de pérenniser les emplois des trois coordinatrices en place.

Cet arrêté répond à une double nécessité :

- d'une part, instaurer des règles communes applicables à tous les Contrats de Rivière et assurer la transparence et la coordination de l'action des Contrats de Rivière répartis sur le territoire wallon,
- d'autre part, organiser les Contrats de Rivière comme un outil favorisant la réalisation, à l'échelon local, des objectifs de la Directive Cadre Eau.

Source : courrier de Monsieur B. Tricot, Directeur au Service Public de Wallonie – Département de l'Environnement et de l'Eau – Direction des Eaux de Surface.



Et concrètement quels seront les changements pour le sous-bassin Semois-Chiers ?

Pour le 1^{er} septembre 2009 au plus tard, l'asbl du Contrat du sous-bassin hydrographique Semois-Chiers devra être créée. Ce qui implique la fusion des Contrats de Rivière Semois et Ton-Messancy en une seule et même asbl. En pratique, il n'y aura pas de grands changements, les deux Cellules de coordination Semois et Ton-Messancy travaillant déjà depuis plusieurs années main dans la main.

Comme pour toute asbl, des statuts seront créés, une assemblée générale (équivalent au Comité de rivière) élira un conseil d'administration (équivalent au Bureau) qui s'occupera de la gestion. Cette future asbl permettra d'unir les

acteurs de l'eau du sous-bassin Semois-Chiers à l'occasion de l'assemblée générale (fusion des deux actuels Comités de rivière Semois et Ton-Messancy).

Le conseil d'administration sera quant à lui composé de manière à être représentatif des trois groupes de l'assemblée générale :

- les membres proposés par les conseils communaux et les conseils provinciaux concernés,
- les membres proposés par les acteurs locaux,
- les membres proposés par les administrations et les organes consultatifs concernés.

Aucun groupe n'aura de prédominance sur les autres.

Les missions des Cellules de coordination CR seront plus ou moins semblables : inventaire de terrain, élaboration et mise en œuvre d'un protocole d'accord (= programme d'actions actuels), participation à l'application de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) (consultation du public, contribution à la mise en œuvre des plans de gestion par sous-bassin hydrographique), des actions de sensibilisation, ...

La durée de validité du protocole d'accord sera de trois ans, comme actuellement. De plus, les protocoles d'accord de tous les CR de la RW seront synchronisés, ils débuteront tous à partir du 22 décembre 2010. Il n'y aura qu'un protocole d'accord pour l'ensemble du sous-bassin Semois-Chiers.

Le financement des CR sera également modifié. La répartition entre la RW et les Communes ne sera plus de 50 % - 50 % mais de 70% pour la RW conditionné par les 30% des Communes et Provinces.

La Cellule de coordination du sous-bassin Semois-Chiers restera basée à l'ULg - campus d'Arlon.

Carine Marchal, Mélanie Tassin et Céline Zintz
Avenue de Longwy, 185 – 6700 ARLON
Tél. : 063/230.941, 063/230.893 et 063/230.889
Fax : 063/230.800
Courriel : cmarchal@ulg.ac.be,
mtassin@ulg.ac.be et czintz@ulg.ac.be
Sites Internet : www.semois-semoy.org et
www.ton-messancy.be

Les Contrats de Rivière en action ...

Bilan 2008 des programmes d'actions des Contrats de Rivière Semois et Ton-Messancy

Les Comités de rivière Semois et Ton-Messancy sont appelés annuellement à établir le bilan de l'état d'avancement de leur programme d'actions. C'est ainsi que le Comité de rivière Semois s'est réuni le 19 décembre 2008 à Bouillon et le Comité de rivière Ton-Messancy le 18 décembre à l'administration communale d'Aubange à Athus. Ces réunions ont permis de présenter quelques exemples d'actions mises en œuvre en 2008.

L'action « phare » de 2008 fut sans conteste la réalisation de l'inventaire de terrain relatif aux principales plantes « invasives » (cf. en page 8 et Info Semois-Chiers N°3 – septembre 2008).

2008, a permis également à toute une série d'activités et d'actions, de voir le jour dans le sous-bassin Semois-Chiers.

Quelques exemples : réalisation et « lancement » des programmes d'actions des CR Semois et Ton-Messancy, organisation des Journées Wallonnes de l'Eau (mars), participation à « l'Opération communes et rivières propres » (avril), organisation de l'opération de nettoyage en octobre, réalisation de quatre numéros de l'Info-Semois-Chiers, organisation de la 2^{ème} rencontre entre acteurs de la rivière « Alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (pesticides) » (novembre), Directive Cadre sur l'Eau (permanences assurées par les Cellules de coordination, examen du projet de Wallo'net 3, ...

De manière plus spécifique au CR Semois et CR Ton-Messancy, voici un rapide état d'avancement de leurs programmes d'actions.

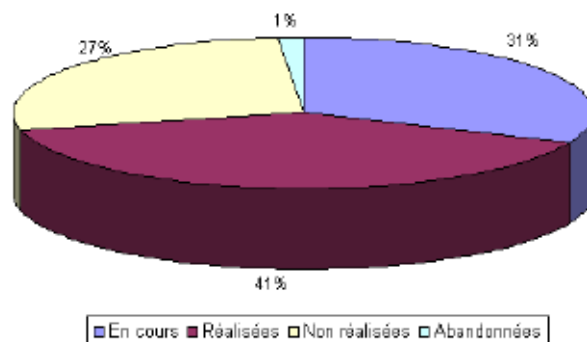
En Semois,

Rappelons que 207 actions au total sont inscrites dans ce programme d'actions (dont 78 actions communes aux CR Semois et Ton-Messancy). En 2008, 125 actions sur un total de 207 projets ont pu être mises en œuvre. Pour ne citer que ces exemples : valorisation du « tabac » et des séchoirs sur la Commune de Vresse-sur-Semois, création de frayère, examen du protocole de turbinage du barrage de la Vierre, organisation du « Big Jump » à Chiny, pose d'abreuvoirs (IFOP), ...

Sur le Ton-Messancy,

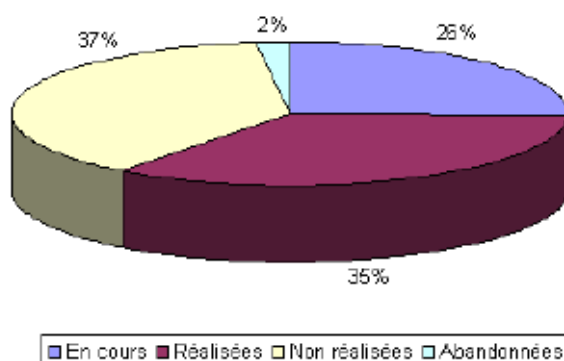
En 2008, 105 actions sur un total de 147 projets (dont 78 actions communes aux CR Semois et CR Ton-Messancy) ont pu être mises en œuvre. Parmi ces 105 actions, nous avons tenu compte des actions réalisées (59 actions) et des actions en cours de réalisation (46 actions).

CR Ton-Messancy - bilan 2008



Voici quelques exemples de projets spécifiques : animations de sensibilisation « Rivières » à plus de 200 enfants des plaines de jeux (juillet-août), organisation des Journées Nature en septembre (150 enfants des huit Communes concernées), encodage (ArcView) des données de l'inventaire de terrain des principales plantes invasives de l'ensemble du sous-bassin Semois-Chiers, actualisation des sites Internet des CR Semois et Ton-Messancy, analyses et inventaire de la masse d'eau de Sommethonne (SC39R), lancement d'une action de protection des berges, ...

CR Semois - bilan 2008



Les Cellules de coordination des CR Semois et Ton-Messancy.

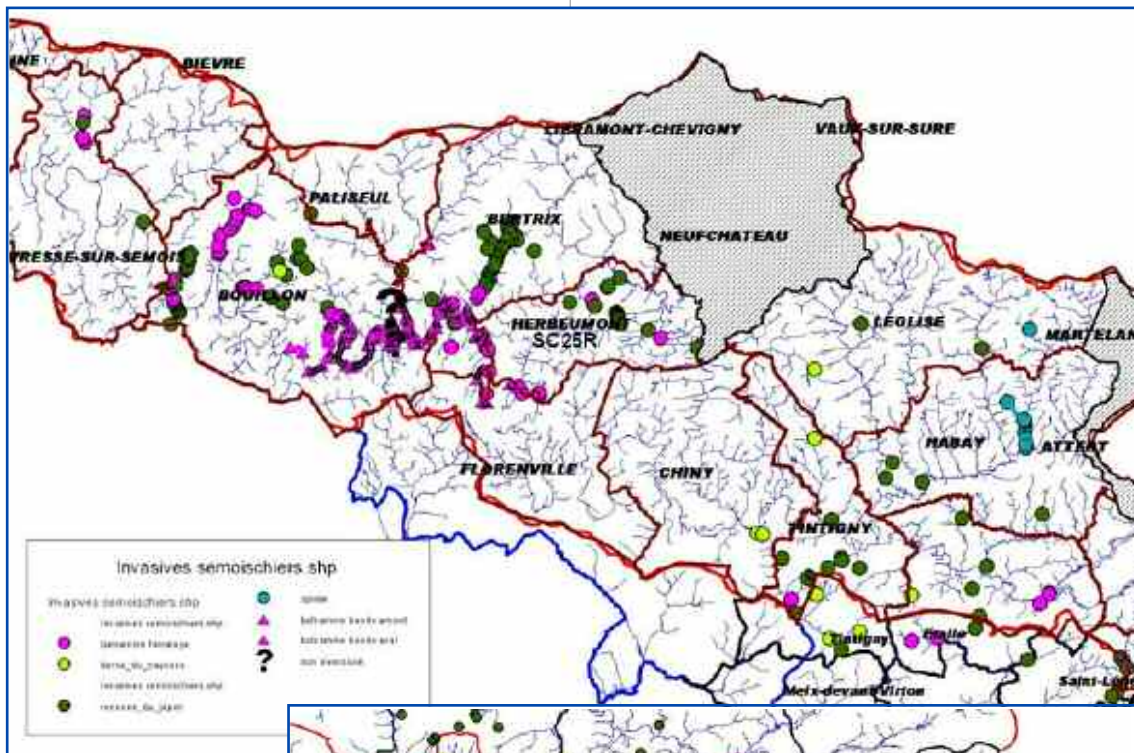
Inventaire plantes invasives 2008

Vers une stratégie de gestion - suite

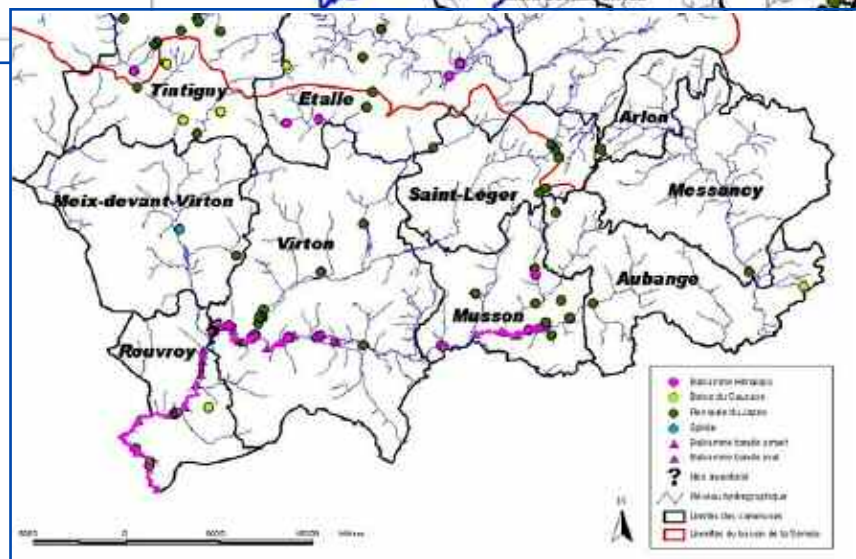
Après avoir fait écho, dans le précédent Info Semois-Chiers, du taux de participation à l'occasion de l'inventaire de terrain des principales plantes invasives (Renouée du Japon, Balsamine de l'Himalaya, Berce du Caucase et Spirée), mis en œuvre du 15 juillet au 15 septembre 2008, sur l'ensemble du sous-bassin Semois-Chiers, nous vous présentons ci-après les résultats de cet inventaire de terrain. Pour rappel, cet état des lieux a été réalisé prioritairement en berges de cours d'eau et en fonds de vallées.

Parallèlement, les Cellules de coordination des CR Semois et Ton-Messancy poursuivront leurs missions de sensibilisation et d'information quant à la problématique de ces principales plantes invasives.

Nous espérons que les partenaires et les riverains du sous-bassin Semois-Chiers poursuivront leurs efforts en matière de lutte de ces plantes qui ont un impact non négligeable sur notre flore indigène.



La Cellule de coordination procède encore à l'heure actuelle à l'encodage des dernières données de l'inventaire (ArcView). Une fois celui-ci terminé, l'ensemble de ces données seront transmises au SPW-Direction des Eaux de Surface, et à la FUSAGx. Les résultats de cet inventaire seront d'autre part envoyés à l'ensemble des administrations communales et des Cantonnements DNF du sous-bassin, ainsi qu'aux gestionnaires de cours d'eau. La prochaine étape dépendra donc des plans de gestion qui seront élaborés par le Service Public de Wallonie (SPW).



En Semois,

On constate que les berges de la Semois en moyenne et basse Semois sont colonisées de Balsamine de l'Himalaya (traits continus); les affluents de la Semois sont moins infestés par la

Balsamine. Nombreuses sont les placettes de Renouée du Japon sur les Communes de Bertrix (Vallée des Munos), Herbeumont et Tintigny. Quelques placettes de Berce du Caucase ont été principalement signalées sur les Communes de Tintigny et Chiny. La Spirée, quant à elle, est omniprésente sur la Rulles. A noter qu'il reste à encoder les données concernant les Communes de Florenville, Chiny, Vresse-sur-Semois et Bièvre.

Et sur le Ton-Messancy,

Ici, on observe que les berges de la Batte, de la Vire et du Ton sont envahies par la Balsamine de

l'Himalaya, cela concerne les Communes de Musson, Virton et Rouvroy. Nombreuses sont les placettes de Renouée du Japon. La présence de la Berce du Caucase est signalée sur les Communes de Tintigny, Aubange et Rouvroy. Une placette de Spirée a été repérée sur la Commune de Meix-devant-Virton. Les Communes d'Arlon, Aubange, Messancy et Meix-devant-Virton sont peu touchées par la problématique de ces quatre principales plantes invasives.

Les Cellules de coordination des CR Semois et Ton-Messancy.

Chantiers de lutte contre la Balsamine ...

Rappelons que parallèlement à l'inventaire de terrain mené sur l'ensemble du sous-bassin Semois-Chiers, certains « vaillants » ont voulu déjà tester, cet été 2008, deux méthodes de lutte de la Balsamine de l'Himalaya.

Voici ci-après un rapide compte-rendu de l'état des lieux des chantiers de "lutte contre la balsamine" organisés sur et aux alentours de l'île de la Bergerie (Dohan - Commune de Bouillon), par le Cantonnement DNF de Bouillon.

« Le 10/07/08, deux ouvriers du MET – service des Voies hydrauliques sont venus faucher la balsamine sur la zone aménagée en frayère (berge droite de la Semois au niveau aval de l'île). L'ensemble a été fauché et mis en tas (par trois agents de la DNF) en trois petites heures. A noter qu'à cette date, la balsamine n'était pas en fleur.

A noter également la difficulté de faire couper les tiges suffisamment bas : la plupart des tiges sont coupées au-dessus du premier nœud. Il conviendra d'étudier l'évolution de la reprise des balsamines et de leur floraison éventuelle au cours de cet été. »



« Le 17/07/08, nous avons organisé une demie journée d'arrachage de la balsamine en

collaboration avec des scouts. Seize scouts (dont certains plus vaillants que d'autres ...) et sept agents forestiers (tous vaillants bien sûr ...) ont participé à l'opération. L'essentiel des poches

importantes de balsamines ont été arrachées en une petite matinée.



Contrairement à la frayère où la balsamine est l'espèce largement dominante, sur l'île, les pieds de balsamine sont disséminés au sein d'une v é g é t a t i o n abondante (reine

des prés et orties surtout). La circulation sur le site en est rendue difficile de même que la mise en tas. Dans certains cas, les plants arrachés étaient simplement "posés" sur la végétation de façon à ne pas être en contact avec le sol.

La grande majorité des balsamines de l'île ont été arrachées. (Il subsiste bien sûr quelques pieds isolés).

A noter que malgré la date assez avancée, la majorité des balsamines n'est toujours pas en fleur (net retard par rapport à l'an dernier).

En outre, il y aurait encore lieu de traiter deux foyers très denses situés à hauteur de l'île, l'un en berge droite, l'autre en berge gauche. Vu la densité, seul un fauchage est envisageable. Un contact a été pris avec le MET qui devrait intervenir en fonction de leur disponibilité. »

M. Pierre GIGOUNON
Chef du Cantonnement DNF de Bouillon.

La réserve naturelle domaniale de la Platinerie à Bouillon

Le site de la Platinerie à Bouillon est depuis 1996 érigé en réserve naturelle domaniale.

Cette ancienne propriété de la famille Brébart – Ozeray avait été rachetée par la Commune de Bouillon en 1983.

Via deux conventions successives passées entre la Commune et la Région wallonne, la gestion de la réserve est confiée au Département de la Nature et des Forêts (Cantonement de Bouillon) depuis 1986. Dès le début du projet, la Commission Ornithologique de Bouillon a été un moteur pour la constitution d'une réserve naturelle sur ce site.

La nature au cœur de la cité

Située à moins de deux kilomètres du centre de Bouillon, la réserve qui couvre un peu moins de 6 ha constitue un îlot de nature au cœur d'une zone urbanisée. En effet, elle est « enserrée » entre deux lotissements (cités du point du jour et du champs des manœuvres) et longée par la nationale 89 (Bouillon Sedan).



De ce fait, ce terrain fait parfois l'objet d'une pénétration anarchique de la part de certains qui en ont fait leur terrain de jeu.

Un site témoin du passé industriel de Bouillon

Le mot « **platinerie** » signifie : lieu où l'on fabrique du fer plat tel des bèches, des pelles, ... Le site est effectivement un témoin du riche passé industriel de Bouillon dans le domaine de la métallurgie.

Dans la région, tous les éléments nécessaires au travail du métal étaient réunis : le minerai de fer que l'on trouvait en abondance, le bois nécessaire à la

fabrication du charbon alimentant les forges et enfin la force hydraulique, fournie par les cours d'eau, indispensable au fonctionnement des machines.



Si, dès le 17^{ème} siècle, plusieurs ateliers travaillaient le métal à Bouillon, cette activité s'est fortement développée au cours des 19^{ème} et 20^{ème} siècles (jusqu'à dans les années soixante).

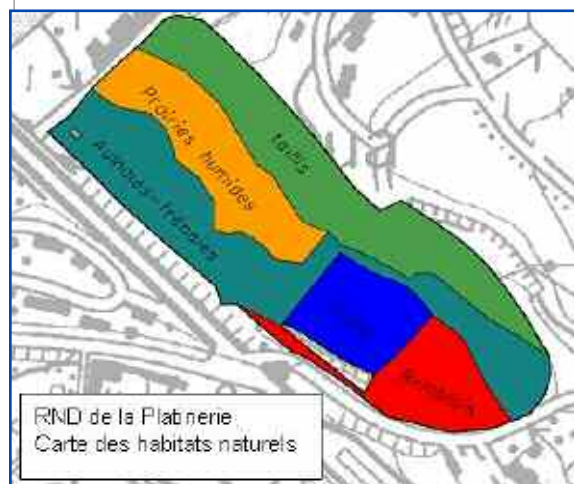
Sur le site de la réserve proprement dit, les entreprises Gérard et Didier ont installé une fabrique de charnières en 1853 dont les activités durèrent jusqu'au début du 20^{ème} siècle.

A l'heure actuelle, il subsiste encore un réseau de canaux de dérivation très dégradé ainsi qu'un étang fortement envasé. Plusieurs équipements de vannage subsistent mais ceux-ci, fortement détériorés par le temps, ne sont plus fonctionnels.

Une grande diversité d'habitats naturels

L'intérêt écologique de la réserve tient surtout à la grande diversité des milieux qui la compose.

Etang, cours d'eau, forêt alluviale, prairie humide et taillis sur pente forment une mosaïque d'habitats intimement imbriqués.



Cette diversité de milieu profite à de nombreuses espèces végétales et animales.

On y observe notamment un grand nombre d'espèces d'oiseaux : le cincle plongeur, le gobe-mouche noir et le martin pêcheur sont parmi les espèces qui nichent ou ont déjà niché sur le site.

Le site est traversé par le **ruisseau des Mambes** dont le bassin versant est quasi exclusivement forestier. Ce cours d'eau est donc d'excellente qualité tant sur le plan chimique que biologique. La truite et le chabot y sont très abondants.

Tout le long du ruisseau s'étend, une **aulnaie-frênaie riveraine**, habitat forestier rare à préserver.



Dans la **prairie humide** actuellement fortement envahie par les ligneux, on retrouve les espèces typiques de ces milieux comme la reine des prés, la renouée bistorte, ... mais également une plage d'orchis mâles.

L'**étang** a été alimenté pendant de nombreuses années par le ruisseau des Mambes via une importante brèche dans une berge. Ce type d'alimentation a eu pour effet un envasement très marqué de la pièce d'eau sur laquelle on peut observer le nénuphar jaune.

Enfin, au nord-est de la réserve, un versant abrupt est couvert par un **taillis** de charme, de bouleau et érable qui constitue un milieu très intéressant notamment pour l'avifaune.

Des mesures de gestion indispensable

Le maintien voire l'amélioration de l'intérêt écologique de la réserve passe par la réalisation de travaux à plusieurs niveaux.

Assurer la pérennité de l'étang

Afin d'assurer cette pérennité de l'étang et notamment stopper son envasement, les



travaux suivants ont été menés en 2008 : colmatage des brèches dans les berges de l'étang et création d'une prise d'eau pour son alimentation.

L'étang a été mis en lumière par l'abattage des arbres situés sur la digue et sur les berges.

Restaurer la libre circulation du poisson



Dans la réserve, le cours du ruisseau a été remodelé par l'homme dans le cadre de l'exploitation industrielle du site provoquant un obstacle à la remontée du poisson.



Afin de lever cet obstacle, une passe à poisson a été réalisée par la pose de gros enrochement.

Réduire l'envahissement de la prairie par les ligneux

En l'absence de gestion pendant plusieurs décennies, cette ancienne prairie a connu un envahissement important par des essences ligneuses (principalement le prunellier). Il est essentiel pour préserver ce milieu particulier d'éliminer ces recrues ligneux.

Cette élimination a déjà été entamée en 2008 lors de deux chantiers mis en œuvre par des bénévoles grâce à des collaborations avec des associations locales de conservation de la Nature (Aile locale de Natagora, Cercle des Naturalistes de Belgique et Commission ornithologique de Bouillon).

Assurer le renouvellement régulier du taillis

L'entretien de la zone de taillis devrait être réalisé de telle sorte que l'on retrouve tous les stades de développement de ce taillis au sein de la réserve. C'est pourquoi le versant boisé est subdivisé en 4 zones, chacune de ces zones étant exploitée à 6 ans d'intervalle (rotation de 24 ans).

Afin de faciliter l'exploitation des bois, une piste forestière partiellement existante sera aménagée prochainement



dans la partie supérieure du versant.

Eliminer les nombreux déchets présents dans et en bordure de la réserve

En raison de la proximité de la Nationale 89 et des zones habitées, la réserve a malheureusement fait l'objet de nombreux dépôts de déchets divers. La collecte d'une bonne partie de ces déchets a été réalisée lors de l'opération « communes et rivières propres » menée en avril 2008. Là encore, nous avons pu compter sur la participation d'un grand nombre de bénévoles.

Eviter les pénétrations sauvages dans la réserve

Afin de préserver la quiétude et la propreté des lieux, il y a lieu d'empêcher les pénétrations anarchiques dans la réserve et le dépôt de déchets dans et aux abords de celle-ci.

A cette fin, une clôture sera prochainement placée sur une partie du périmètre de la réserve.

Un outil didactique de découverte et de préservation de la nature

La réserve n'est pas libre d'accès pour le public. Toutefois, sa situation au cœur de zones habitées

en fait un outil didactique de découverte et de préservation de la nature. C'est pourquoi l'accès du site est possible moyennant l'encadrement d'une personne mandatée par le Département de la Nature et des Forêts.

Les visites emprunteront un sentier spécialement aménagé pour permettre la découverte de la plupart des habitats caractéristiques du site.

L'appel aux bénévoles pour la réalisation de certaines opérations de gestion vise également la conscientisation par le public de l'intérêt de préserver le site.

Je profite d'ailleurs de cet article pour remercier tous les bénévoles qui se sont mobilisés lors des différentes opérations déjà menées.

M. Pierre Gigounon
Chef du Cantonnement DNF de Bouillon.

Pour tous renseignements contacter le
Département de la Nature et des Forêts
Cantonnement de Bouillon.

Tél. : 061/46.52.20

Email : antonnement.Bouillon@mrw.wallonie.be

Journées Nature sous le soleil ...

Pour la 3^{ème} année consécutive, les journées Nature ont été organisées à l'initiative de la Cellule de coordination du Contrat de Rivière Ton-Messancy avec la collaboration de nombreux partenaires qui ont revêtu leur costume d'animateur d'un jour pour se jeter une fois de plus à l'eau : SPW – DGARNE – DNF – Service de la Pêche, Gaume-Environnement asbl, Philippe Toussaint, le Syndicat des Pêcheurs de Gaume, la Commune de Rouvroy, l'asbl Arc-en-Ciel de Latour, l'asbl de l'ancienne gare de Lamorteau et Les Amis de la Rouge-Eau. Avec le soutien financier ou matériel du Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme, de la Commune de Rouvroy et la Maison de la Pêche (Habaya-Neuve).

Organisées les 18 et 19 septembre à Lamorteau, à Dampicourt et à la « Cuisine sauvage » à Saint-Léger, ces journées ont pour but d'informer et de sensibiliser les enfants à la fragilité de la nature et de nos ressources en eau par l'intermédiaire de stations d'éveil. 150 enfants ont participé à ces journées Nature : les écoles communales de Meix-devant-Virton, Robelmont, Lamorteau, Saint-Léger, Bleid, Toernich, Rachecourt, Longeau et EFCF de Musson.

A la fin de la journée, les mines réjouies des enfants étaient le parfait reflet de la réussite de ce projet. Merci à tous les partenaires d'avoir fait de ces deux journées un succès ...

Carine et Céline.

Cellule de coordination du CR Ton-Messancy.

Les journées Nature en images ...

Les énergies renouvelables à l'honneur ...
Philippe Toussaint fait visiter son moulin.





Pêche électrique à la "Cuisine sauvage", pêche à la canne à Dampicourt.



LandArt ... ou comment créer à partir d'éléments naturels.



Une fois les premières appréhensions passées, c'est une véritable exploration qui commence ... dans le monde des "petites bêtes" !



C'est toujours avec plaisir que nous recevons sous forme de textes le reflet du vécu des enfants. Cette année, trois classes nous encouragent à continuer !

« Journée Nature »

«Le jeudi 18 septembre, les élèves de 6^{ème} année de l'école communale de Rouvroy, implantation de Lamorteau, ont participé à une journée Nature organisée par le « Contrat de Rivière Ton-Messancy » et « Gaume-Environnement ».

Différentes activités ont été proposées :

Les baies et les haies sauvages.



La visite du moulin du Radru et la pisciculture.

La pêche.

Les macro-invertébrés aquatiques (les petites bêtes de nos rivières).



Tous les participants ont passé une excellente journée pleine de nouvelles expériences."

Les élèves de 6^{ème} année primaire de l'école communale de Lamorteau.

« La truite fario ... »

«Le jeudi 18 septembre 2008, nous avons participé à une journée Nature à Lamorteau où nous nous sommes vraiment bien amusés. Nous avons, entre autre, pêché des truites "fario". Rentrés en classe, nous avons effectué des recherches concernant ce poisson de rivière.

La truite fario !



ORDRE : Salmonidés.

MILIEU DE VIE : dans les eaux fraîches, vives et oxygénées. La truite aime les eaux qui ne dépassent pas 18°. On la trouve dans toute l'Europe.

NOURRITURE : insectes, larves, vers, mollusques et petits poissons.

REPRODUCTION : de mi-novembre à mi-décembre, elle creuse un trou dans le gravier des ruisseaux au courant rapide, pond de 1.000 à 4.000 oeufs et les recouvre ensuite de petits cailloux.

TAILLE : 30 cm en moyenne.

POIDS : 300 g à 500 g.

CARACTERISTIQUES : elle possède un corps élancé, fusiforme* parfaitement adapté à sa nage rapide.

Sa tête possède un museau pointu et une bouche avec de nombreuses petites dents. Tout le long de son corps, elle a une ligne qui capte les ondes.

* Fusiforme : qui a la forme allongée et renflée en son milieu."

Les élèves de 6^{ème} année primaire de l'école communale de Bleid.

« belle journée à la “cuisine sauvage” »

“Le 19 septembre 2008, nous nous sommes rendus à Saint-Léger. Nous étions invités par la cellule de coordination du Contrat de Rivière Ton-Messancy à participer à une journée d'éveil et de sensibilisation à la richesse de notre milieu naturel, en particulier l'eau.



Trois activités très intéressantes nous ont été proposées. En voici un petit compte-rendu :

PECHE AUX INVERTEBRÉS

La première activité était la pêche aux invertébrés dans l'eau du ruisseau de la Rouge-Eau.

Comment celle-ci nous a-t-elle permis de voir si l'eau du ruisseau était polluée ?

On a regardé si l'eau était claire. On l'a goûtée. On a effectué une pêche aux invertébrés à l'aide d'une passoire. En regardant ensuite notre pêche, on a déterminé le niveau de pollution. En effet, certains organismes ne sont présents que si l'eau est d'une certaine qualité.

C'était très intéressant ! A présent, nous pouvons dire que ce ruisseau n'est quasiment pas pollué !



PECHE ELECTRIQUE

Vers 10h30, après l'activité du matin, des gardes pêche nous ont fait une démonstration de pêche électrique. Comme vous le voyez sur l'image, le garde est équipé d'un matériel particulier.

Pour « tétaniser » les poissons, un courant continu

est envoyé dans l'eau par l'intermédiaire d'une tresse en cuivre (le positif) et de l'anneau de l'épuisette (négatif). Sur le manche de l'épuisette un bouton permet d'envoyer ce courant. Les poissons qui se trouvent à proximité de l'épuisette sont tétanisés et tous attirés vers celle-ci.



Ensuite, ils nous ont montré et expliqué les sortes de poissons qui se trouvent dans le ruisseau de la Rouge-Eau. Ils nous ont aussi

appris à les reconnaître. Cette pêche est pratiquée pour calculer les populations de poissons dans un cours d'eau choisi.

LAND'ART

Après avoir dîné, une dame nous a raconté une petite histoire sur les lutins. On a dû alors aller chercher des choses dans la nature : des branches, des champignons, des fleurs, ...

Avec ce que nous avons ramassé nous avons commencé à fabriquer une maisonnette pour ces petits personnages. Les instituteurs nous ont félicités pour notre merveilleux travail.



Quelle belle journée nous avons passée ... !!”

Les élèves de l'école communale de Rachecourt de
M. Benoît Rouard.

Programme des Journées Wallonnes de l'Eau - 7 et 8 mars 2009

L'eau sous toutes ses facettes ...



1. De la gouttière au robinet. Conférence sur la récupération de l'eau de pluie - Les Amis de la Terre.
Samedi 7 mars à 19h.
Arlon - ULg - Campus d'Arlon (ex-FUL).



2. Faites analyser l'eau de pluie de votre citerne - Cellules de coordination des CR Semois et Ton-Messancy.
Lundi 9 et mardi 10 mars.
INSCRIPTION OBLIGATOIRE, nombre limité.



3. Vous voulez en savoir davantage sur la récupération de l'eau de pluie ... venez retirer la brochure "De la gouttière au robinet" (des Amis de la Terre) dans votre administration communale ou bureau des Cellules de coordination des CR Semois et Ton-Messancy.
A partir du 4 mars.



4. A la découverte de nos mardelles ...
Gaume Découverte.
Samedi 7 mars à 14h (durée 1h30).
Eglise d'Etalle.

5. Découverte entre rivière et poissons.
Promenade guidée.
Maison de la Pêche du Luxembourg.
Samedi 7 mars de 14h à 16h (durée 1h30).
Habay-la-Neuve, Maison de la Pêche - rue de Rames, 23.

6. L'eau source de production électrique.
Commune de Habay et propriétaire privé.
Samedi 7 mars, 14h30 et 16h (durée : 30 min.).
Habay-la-Vieille, Château de la Trapperie - Chemin de la Trapperie, 1.



7. L'Illé, un site naturel à (re)découvrir.
DNF, Cellule de coordination du CR Semois, Commune d'Etalle, SI du Grand'Etalle.
Samedi 7 mars. Permanence de 14h à 17h.
Départ des 2 visites guidées à 10h et 14h (durée 1h30).
Etalle.

8. Visite du captage communal de "Lanframba" (Meix-devant-Virton).
Samedi 7 mars. Permanence de 9h à 12h.
Proche de Meix-devant-Virton.



9. Un étang, des oiseaux, une longue-vue ...
Natagora-Lorraine.
Samedi 7 mars à 9h30 (durée 2h).
Aux étangs de Latour.

10. La Platinerie à Bouillon, témoin des activités sidérurgiques du passé, mais aussi un site naturel intéressant.

DNF-Cantonement de Bouillon, Commission ornithologique de Bouillon.
Samedi 7 mars de 10h30 à 11h30 et de 15h à 16h (durée 1h).
Bouillon (rue de Germauchamps, sous le viaduc de la N89 à proximité des cités).

11. A la découverte du Gros Cron.

Promenade guidée.
Commune de Tintigny - PCDN
Samedi 7 mars et dimanche 8 mars à 14h (durée 2h30).
Lahage, parking en face de la Bergerie.

12. Le cron et sa source - Cuestas asbl, Cellules de coordination des CR semois et Ton-Messancy.

Libre parcours (durée 2h30).
Lahage, départ de la promenade se situe rue de Saint-Hubert au carrefour en contrebas du 2^{ème} lavoir.

13. La Meixoise - Cuestas asbl, Cellules de coordination des CR semois et Ton-Messancy.

Libre parcours (durée 2h).
Passage à niveau à **Meix-devant-Virton** en direction de Lahage.

14. La Fontaine aux Bouillons - Cuestas asbl, Cellules de coordination des CR semois et Ton-Messancy.

Libre parcours (durée 1h).
Quitter **Gérouville** en direction de Meix-devant-Virton. après 1km, prendre à gauche en direction de Tintigny-Jamoinne. Peu après un chemin part sur la droite.

15. le chemins des Ouvriers des Forges - Cuestas asbl, Cellule de coordination du CR Semois.

Libre parcours (durée 2h).
Château d'eau de **Saint-Vincent**.

16. De Villers-sur-Semois à Mortinsart - Cuestas asbl, Cellule de coordination du CR Semois.

Libre parcours (durée 1h30).
Eglise de **Villers-sur-Semois**.

17. Promenade des sources - Cuestas asbl, Cellules de coordination des CR semois et Ton-Messancy.

Libre parcours (durée 2h).
Site des anciennes forges de **Montauban**.



18. Balade nature - Promende guidée.

Gaume-Environnement asbl.
Dimanche 8 mars à 14h (durée 3h).
Centre de Nature et de Dépaysement de la Communauté Française de **Buzenol** (rue de Bar, 6 à Ethe).

19. Promenade et visite guidée de la vallée de la Rouge Eau, les crons et le château d'eau - Administration communale de Saint-Léger.

Dimanche 8 mars à 13h30 (durée 3h30).
Départ : cimetière de **Saint-Léger**.

20. Promenade des sept sources.

SI d'Aubange.
Dimanche 8 mars à 9h et 14h30 (durée 2h30).
Eglise de **Battincourt**.

Renseignements et inscription

Secrétariat des CR Semois et CR Ton-Messancy.

Tél. : 063/230.941, 063/230.893.

Sites Internet : www.semois-semois.org et

www.ton-messancy.be

www.jweau.be

jlobet@ulg.ac.be et czintz@ulg.ac.be

Des nouvelles de l'observatoire du paysage Semois-Semoy

Les 13 et 14 novembre derniers se tenait à Paris, un colloque européen dédié spécifiquement à la technique d'observatoire du paysage.

Ce colloque, organisé par le Ministère français de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'aménagement du territoire, avait pour objectif de rassembler les divers pays européens engagés dans ce type de démarche. L'occasion était donnée aux participants d'exposer leurs projets et méthodes ainsi que de rencontrer d'autres professionnels et institutions engagés dans cette thématique paysagère afin d'échanger et de dégager les bonnes pratiques et expériences en la matière.



Pour cet évènement, l'expérience pilote d'observatoire du paysage menée et développée par le Contrat de Rivière Semois au cours de son programme Interreg a été sollicitée afin de représenter la Région wallonne.

C'est en compagnie de Mireille DECONINCK, attachée auprès de la DGO4 du Service Public de Wallonie (nouvelle appellation de la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine du Ministère de la Région wallonne), que nous avons eu le privilège de présenter notre expérience dans le merveilleux cadre d'étude offert par le bassin Semois.

Le temps (20 min.) octroyé à cette présentation était certes court pour résumer les quatre années passées sur ce projet mais a tout de même permis de présenter et d'illustrer la méthodologie, les résultats et les perspectives encourageantes de ce projet.

Outre la continuité des prises de vue qui sera annuellement assurée par notre équipe avec l'aide de deux bénévoles (j'en profite pour remercier chaleureusement Paul et Denis au passage), la création d'un **comité de suivi** sera désormais la prochaine étape à envisager afin

d'exploiter les nombreuses et intéressantes données récoltées depuis le début du projet.

Le travail de ce comité devrait concerner **l'interprétation** des données en vue de dégager des propositions de **gestion**, des **actions de sensibilisation** à destination des différents acteurs du paysage (agriculteurs, pouvoirs publics, forestiers, particuliers,...) ainsi que des **actions concrètes** à mener sur le terrain. Des échanges de bonnes pratiques avec d'autres projets similaires pourront également être organisés.

Bref, en s'appuyant sur l'exemple et l'expérience du Contrat de Rivière, pourquoi ne pas imaginer sur base de cette perspective, les prémices d'une démarche de gestion similaire, concertée et participative, à appliquer cette fois-ci à nos paysages ?



En guise de conclusion

Cette présentation à Paris aura contribué sans nul doute à faire connaître notre région et les projets innovants qui y sont menés.

Les échanges, suite à cette présentation, ont été très encourageants et, nous l'espérons, permettront de pérenniser et concrétiser la suite imaginée. Divers

contacts ont pu être établis avec des institutions universitaires engagées dans la recherche d'une meilleure prise en compte du paysage au niveau de l'aménagement du territoire.

Notez, sur base de notre projet, qu'un observatoire du paysage transfrontalier est en cours d'élaboration sur le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut (Fr) et celui du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut (RW) dans le cadre de la programmation INTERREG IV. De même, une démarche similaire est envisagée par le GAL « Culturalité » sur le canton de Jodoigne.

Enfin, nous remarquons que depuis la mise en œuvre du projet interreg III, nous sommes en moyenne sollicités une à deux fois par an afin d'exposer, hors de nos frontières, des exemples concrets de collaboration transfrontalière fructueuse. Cela est certes encourageant et rassurant mais hélas pas suffisant ... Il reste encore à dégager des collaborations et surtout des financements afin d'envisager une suite utile à ce travail ...

Jérôme LOBET - Chargé de mission.

C'est une question de points de vue ...

Malgré le caractère subjectif de la notion de paysage, nous savons que certaines clefs rencontrées lors de l'observation jouent en sa faveur : la longueur et l'étendue du champ de vision, la qualité et la diversité de ses composantes, le contraste et l'originalité des ambiances rencontrées, la lisibilité des différents éléments qui le compose ainsi que la facilité d'interprétation qui en découle.

C'est une question de points de vue ...

Comme nous vous l'avions présenté dans le précédent "Info Semois-Chiers", le Parc des Paysages poursuit ses actions sur le territoire du Beau Canton (Communes de Chiny et Florenville). En effet, cet automne 2008, douze points de vue sur la Semois ont été rouverts.

Mais, un point de vue, c'est quoi ? Un point de vue peut-être décrit comme un endroit d'observation occupant une position dominante à partir duquel il est possible d'observer un paysage.

Le fait de pouvoir prendre de la hauteur afin d'observer un paysage, et de surcroît observer sans être vu (d'où l'utilisation ancienne de nombreux sites comme redoute et poste de garde), confère aux points de vue un certain intérêt.

De plus, sur le plan touristique, ces ouvertures augmentent considérablement l'attrait des promenades de la région, offrant ainsi aux visiteurs et randonneurs, une occasion de s'arrêter afin d'admirer l'œuvre conjointe de l'homme et de la nature.

Ces dernières années, suite à l'absence d'entretien, la recolonisation forestière a fini par obstruer de nombreuses perspectives de notre région. Sur base de ce constat, une action de restauration et de mise en valeur de ces atouts touristiques majeurs a été entreprise par le Contrat Rivière Semois-Semoy depuis 2004 dans le cadre du projet transfrontalier Interreg. Dans la continuité de ce travail, le Parc des Paysages a entrepris de dégager d'autres points de vue sur son territoire d'action. La méthodologie utilisée suit celle déjà appliquée par le Contrat Rivière.

Un listing des sites pour lesquels une action était intéressante a donc été dressé par les chargés de mission. Des visites sur le terrain ont ensuite été organisées avec les différents agents de la DNF en vue de déterminer les travaux à réaliser et pour rédiger le cahier des charges. Un appel d'offre, scindé en trois lots, a ensuite été envoyé à divers entrepreneurs de la région. Trois entreprises

différentes ont été choisies pour la mise en œuvre des travaux.

Ceux-ci concernent douze points de vue sur le territoire :

Dans les environs du prieuré de Conques, à la **Grotte des Moines**, l'abattage délicat de quelques gros arbres situés en forte pente, permet désormais une vue sur la Semois et apporte de la lumière aux visiteurs du lieu.

Au départ d'une ancienne carrière (carrefour entre Sainte-Cécile et Herbeumont) un sentier a été dégagé et permet d'accéder à un banc situé sur un éperon rocheux. A partir de cet endroit, le **point de vue du Chevalet**, il est dorénavant possible d'admirer le château d'Herbeumont.

L'important **point de vue de Conques** offre désormais une vue dégagée sur le très beau méandre fossile de la Semois. Une grande quantité d'arbres, valorisés en bois de chauffage, ont été abattus et ramenés à route pour rouvrir ce panorama.

Un dégagement plus léger a été appliqué au **Génifa** (appelé aussi roche du Corbeau) afin de prévenir une fermeture de la vue. Un banc installé à cet endroit permet une très belle ouverture sur la rivière. Ce lieu est aussi fréquenté par la société de loisirs "Xcape".

Dans la même optique, un léger dégagement a été appliqué au point de vue de la **Bohanan**.

Le dégagement assez technique de **trois éperons rocheux** derrière la ferme des **Froid Vent** a permis d'agrémenter le petit sentier qui longe la Semois. En effet, il est très utilisé par les randonneurs qui n'avaient, jusque-là, pas de vue sur la rivière.

A **Chassepierre**, la côte du Breux a été dégagée de la végétation qui la recouvrait permettant ainsi de rouvrir la vue sur la plaine alluviale de la Semois, très fréquentée lors du Festival des Artistes. Dès cette saison 2008, le public a alors pu profiter du spectacle à partir de ce promontoire.

Sur le tracé de l'ancien vicinal **derrière la Concille** à Florenville, l'abattage d'une bordure de petits arbres permet d'apercevoir le village de Martué.

Encore à **Florenville**, l'ouverture du **panorama situé derrière l'église** a été améliorée. Pour information, cette action est intégrée dans un projet plus vaste d'entretien par pâturage de

moutons. Les clôtures et l'abreuvoir devraient être installés dans peu de temps pour pouvoir accueillir les moutons qui entretiendront le dégagement de la végétation herbacée.

Enfin, une action au **Rocher du chat**, dans le domaine des Epioux, permet une superbe vue imprenable sur la rivière. Ce rocher avait déjà été dégagé il y a une dizaine d'années par le garde forestier de ce triage. Depuis lors, les bouleaux avaient repoussé sur cet affleurement en bord de précipice rendant ce chantier assez technique.

Tous ces nouveaux points de vue offrent donc au promeneur une ouverture sur les paysages qu'il traverse. Afin d'agrémenter cette découverte, la

conception d'un "topo-guide" est initiée par l'association "Défense de la Semois" en partenariat avec le Parc des Paysages et le Contrat de Rivière. Quand cet ouvrage verra le jour, il permettra la découverte (histoire, légende, interprétation paysagère, ...) de ces points de vue par les randonneurs mais aussi par les utilisateurs de la rivière qui pourront reconnaître ces affleurements rocheux en parcourant la Semois en barque ou en kayak.

Jérôme LOBET et Violette BOULET
Chargés de mission Parc des Paysages.



Point de vue de Conques, avant et après travaux



Un éperon rocheux de Froid Vent, avant et après travaux



Edition de la nouvelle carte 1/50.000^{ème} de la "TransSemoisienne"

L'a.s.b.l. Défense de la Semois et l'équipe du Contrat de Rivière sont heureux de vous faire part de l'édition de la nouvelle édition de la carte de la « TransSemoisienne » !

La TransSemoisienne, c'est plus de 180 kilomètres de chemins et de sentiers balisés pour randonneurs à pied, à vélo, à cheval ou en attelage. Au départ des sources de la Semois à Arlon, elle emmène tous les randonneurs jusqu'à la confluence avec la Meuse à Monthermé. Cette carte vient compléter la série de trois topo-guides à usage de chacune des disciplines.

L'objectif poursuivi par la création et valorisation de ces itinéraires a été de susciter un sentiment d'appartenance au bassin de la Semois-Semoy et faire connaître à un plus large public les potentialités touristiques du sous-bassin transfrontalier.

Le projet a été porté par l'a.s.b.l. Défense de la Semois, partenaire du Contrat de Rivière et opérateur touristique dans le cadre du projet transfrontalier Semois-Semoy.

Cette nouvelle carte intègre et valorise, sur un fond de carte de qualité 1/50.000^{ème}, une série d'actions réalisées au cours du projet

transfrontalier tel que : le dégagement des points de vue, la pérennisation de l'organisation annuelle de la TransSemoisienne au mois d'août, l'inventaire des gués et passerelles, les zones de baignade, le patrimoine naturel, paysager et bâti remarquable de la région.

Nous espérons que cette carte constituera un outil de promotion de la vallée tout en contribuant à un essor touristique de qualité. Elle est dorénavant en vente au prix de 7,50 euros dans toutes les Maisons du Tourisme et bureau des Syndicats d'Initiative de la région.

Bonne balade !



Quand la Semois disparaît sous la glace

Même la Semois gaumaise n'a pas été épargnée par les rigueurs de l'hiver qui lui donnaient un charme « polaire ».

Spectacle insolite qui rappelait les hivers d'antan ... et qui a attiré de nombreux observateurs.

La Semois prise par les glaces (Chassepierre, le 11 janvier 2009 - photo F. Rosillon).



« Opération communes et rivières propres » le WE des 28-29 mars 2009

Dans le cadre des Contrats de Rivière de la Semois et du Ton-Messancy et en étroite collaboration avec les Communes concernées et les Intercommunales (Idelux - Secteur assainissement et BEP), ainsi que les autres partenaires engagés dans ce projet (gestionnaires des cours d'eau, DNF, associations, pêcheurs, club des jeunes, écoles, ...) il est prévu d'organiser au printemps de cette année, la traditionnelle opération de nettoyage.

Vous êtes pêcheurs, chasseurs, enseignants, vous faites partie d'une association, vous êtes désireux, vous et votre club de rendre votre village, les rivières qui le traversent, et/ou votre commune plus propres et accueillants ?

Des gants et des vareuses à l'intention des participants pourront également être fournis.

De même, les Intercommunales prendront en charge les déchets collectés.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter votre Commune. Comme toujours, les coordinateurs de vos Contrats de Rivière restent à votre disposition.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre collaboration.



Alors chaussés de vos bottes, rejoignez-nous en ce week-end des 28 et 29 mars pour un nettoyage de printemps.

D'Aubange à Vresse, il s'agit d'effectuer un ramassage des déchets dans les 20 Communes engagées dans les Contrats de Rivière Semois et Ton-Messancy, en visitant les cours d'eau et leurs abords, ainsi que les bords de routes.

Le budget des Contrats de Rivière permettra de prendre en charge l'impression de panneaux temporaires d'information "Respectez le travail des bénévoles" (à placer derrière une remorque et/ou le long des routes après le passage des bénévoles), et de soutenir divers frais d'organisation, ainsi que la couverture des risques encourus par les bénévoles.

Nous vous rappelons que seulement deux Communes (Bièvre et Vresse-sur-Semois) sur l'ensemble du sous-bassin Semois-Chiers sont concernées par l'intercommunale namuroise - BEP.

L'intercommunale pour les 18 autres Communes est Idelux - Secteur assainissement.

Personnes de contact en vue de l'organisation de "l'opération communes et rivières propres" :

- votre commune,
- votre conseiller en environnement de votre commune,
- votre Contrat de Rivière : CR Semois – Jérôme Lobet ou CRTon-Messancy – Carine Marchal et Céline Zintz.

Le Contrat de Rivière SOUROU, déjà 6 années de mise en oeuvre (2003-2008)

L'application du Contrat de Rivière SOUROU au Burkina Faso, premier Contrat de Rivière en Afrique de l'Ouest, se poursuit avec succès.

Parmi les dernières actions menées, rappelons que l'année 2008 a essentiellement été consacrée à la réparation de 40 forages supplémentaires. Au total, 61 forages ont été réparés et les populations locales ont ainsi retrouvé l'accès à l'eau.



Prélèvement d'eau par le laboratoire national d'analyse des eaux.



Forage du village de Gon après réparation.

Parallèlement à ces travaux de réparation, un réseau de mesure de la qualité des eaux a été initié. Trois campagnes d'analyses ont été réalisées en 2007 et 2008 à partir d'un réseau de 25 points de prélèvement en eaux de surface et en eaux souterraines.

Signalons par ailleurs l'organisation d'activités de sensibilisation à l'environnement avec les écoles et la poursuite des actions de protection des cours d'eau par la constitution de zones tampons à vocation naturelle.

Le Contrat de Rivière Sourou devrait faire l'objet prochainement d'un livre grand public abondamment illustré qui relate cette aventure burkinabée.

Francis ROSILLON
Chef de travaux à l'ULg.



Création de pépinière dans 10 écoles du bassin du Sourou

Il est toujours possible d'apporter sa contribution à ce projet pour notamment financer de nouvelles demandes de réparation de forages. Contact : Francis Rosillon, f.rosillon@ulg.ac.be, tél. : 063/230.852.

Agenda

Opération grenouilles sur les routes

Venez les découvrir et participez à une opération de sauvetage le **samedi 21 février**.

Meix-devant-Virton

Rendez-vous : salle du Conseil communal à 20h00.

Renseignements : Stéphane Bocca (0477/36.44.22)

Partenaires : Cuestas asbl, antenne Natagora Sud-Lorraine, Commune de Meix-devant-Virton.

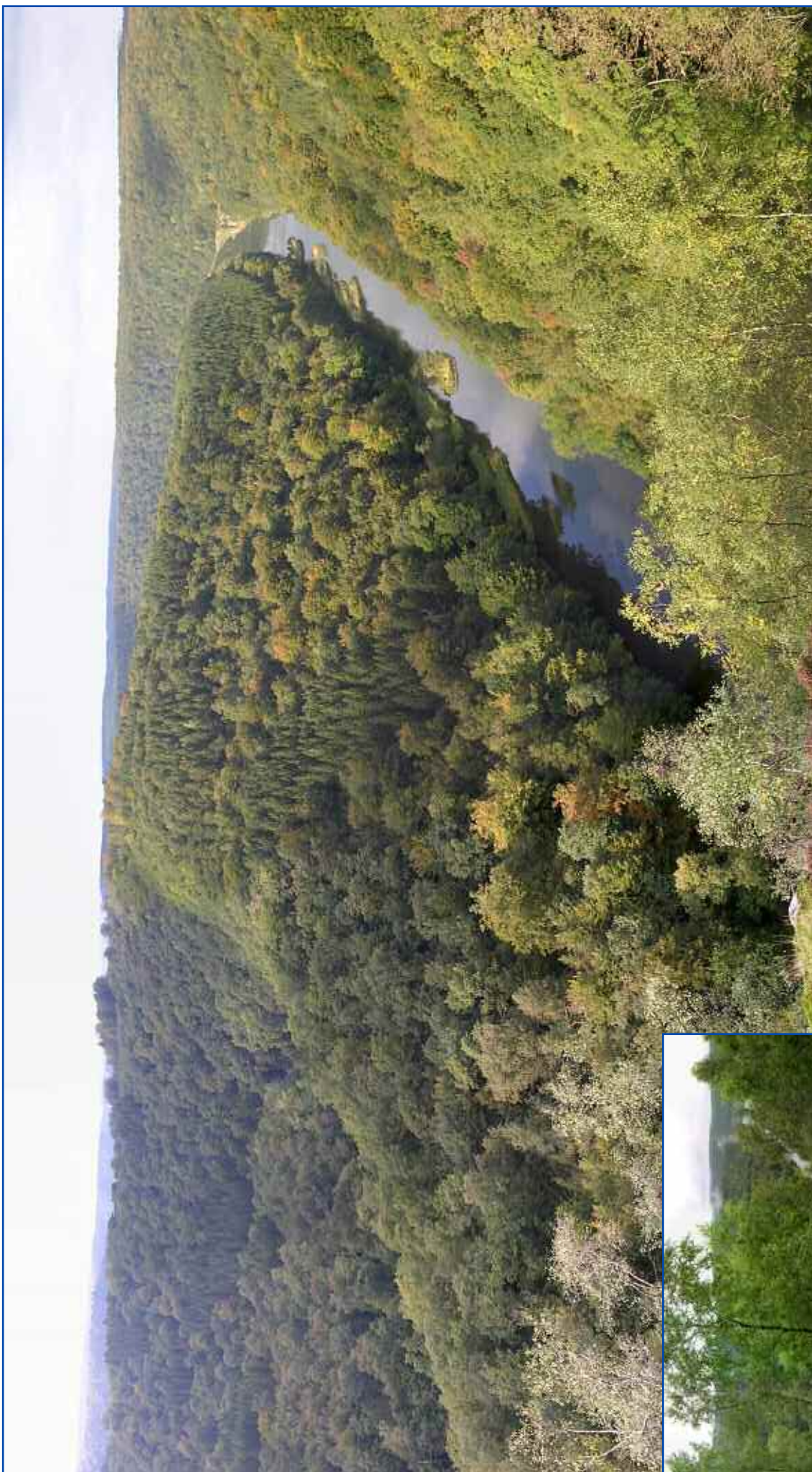
Bouillon

Rendez-vous : Auberge de Jeunesse à 19h30.

Renseignements : Anne Cabus (061/46.68.53)

Partenaire : Natagora Bouillon.





La Roche du Chat (domaine des Epioux) - photo avant et après dégellement